

**PROCES VERBAL DU 1er CONGRES NATIONAL FNAPOG
18-19-20 SEPTEMBRE 2020
PORT en BESSIN-HUPPAIN – CALVADOS**

Procès-verbal du 1er Congrès de la FNAPOG à Port-en-Bessin-Huppain en septembre 2020 avec les annexes jointes.

Annexe 1 – Rapport d'activité 2019 présenté par Claude DAYON (Secrétaire Nationale).

- Prise de parole de Madame Christiane DORMOIS– Vice-Présidente Nationale.
- Prise de parole de Madame Marie-Louise LORENZON – Vice-Présidente Nationale.
- Prise de parole de Monsieur Henri PATUREL– Webmaster.
- Prise de parole de Monsieur Serge CLAY– Responsable du fichier National.

Annexe 2 – Rapport Financier du Trésorier National –Henri PATUREL – Exercice 2019.

Annexe 3 – Rapport de la Censeur aux Comptes Madame Josette DELLES – exercice 2019.

Annexe 4 - Budget Prévisionnel 2020 –

Annexe 5 – Rapport Moral de la Présidente Anne CHALONS.

Annexe 6 – Motion FNAPOG 2020.

Annexe 7 – Liste triennale des Membres du CA.

Annexe 8 – Liste des nouveaux membres du Bureau

Vendredi 18 Septembre

Arrivée des participants et dîner à 20h. dans la Salle des fêtes de Port-en Bessin-Huppain.

Samedi 19 Septembre

8h30- Emargement des adhérents et distribution des cadeaux d'accueil.

29 adhérents présents et 91 pouvoirs

9h30-12h-

Prise de parole de Monsieur Henri PATUREL, Président par intérim de la délégation de Normandie,

rendant hommage à Jacques LECORNU, un Président dévoué depuis ces 15 dernières années à la cause des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre, également Porte-drapeau, administrateur national de l'association FNAPOG et Président de la Fédération de Normandie, lequel nous a quitté en juin 2020.

Puis remerciements à tous les partenaires qui ont largement contribué à la réalisation du Congrès à savoir: Monsieur VAN ROYE Maire de Port-en-Bessin-Huppain, Madame Mélanie LEPOULTIER Vice-Présidente du Conseil Général du Calvados, Monsieur Patrick GOMONT Vice-Président du Conseil Régional de Normandie et maire de Bayeux, Monsieur POUTY directeur de l'ONACVG du Calvados représentant Madame Peaucelle-Delelis et Madame Geneviève Darrieussecq Ministre Déléguée au Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et Victimes de Guerre et Monsieur OLHYT de l'OPEX de la Manche, Monsieur Bertrand BOUYX Député du Calvados (Bayeux), ainsi que les représentants commerciaux du Privé et du Mémorial.

Prise de parole de la Présidente Nationale, Madame Anne CHALONS -

"Je vous demande avant tout d'observer une minute de silence à la mémoire de Jacques LECORNU, de tous nos disparus, nombreux cette année, à la mémoire aussi de nos soldats tombés pour la France et la liberté, pour les jeunes humanitaires tombés en Afrique et les nombreux morts au Liban et ceux du COVID-19.

J'adresse, en votre nom à tous, mes plus vifs remerciements à Monsieur Christophe VAN ROYE, maire de Port-en-Bessin-Huppain, qui nous accueille dans sa salle des fêtes.

Sont excusés :

Madame Marie-Louise LORENZON, Monsieur Claude PASSEPONT, Madame FERRET Sénatrice,
Madame de LA PROVOTE : Sénatrice

Monsieur Sébastien LECLERC : ex-député (Maire de Lisieux) Madame Laurence DUMONT : Députée

Monsieur Patrick REMM : Président de l'UBFT (Union des Blessés de la Face et de la Tête)

Monsieur LEPINE - UFAC

Mon introduction sera la plus brève possible afin que le programme que nous avons prévu sur la journée se déroule dans le temps imparti.

Ce Congrès national statutaire, est programmé alors que la nation peine à sortir de la crise sanitaire.

La presse nous rappelle sans cesse la nécessité de rester sur nos gardes quant à la dangerosité de la maladie COVID-19

Il ne vous a donc pas échappé, que cette maladie est considérée comme particulièrement dangereuse, pour les personnes à risques que nous sommes, si l'on considère nos âges avancés !!!

Dans ces circonstances, vous êtes néanmoins venus et avez respecté les règles édictées, pour démontrer aux politiques que les pupilles et orphelins de guerre existent toujours, avec toutes leurs revendications qu'ils se doivent d'exprimer en toutes circonstances ...

Je vous remercie chaleureusement.

Notre décision de maintenir cette réunion statutaire, déjà remise une fois, et votre présence aujourd'hui prouvent que la volonté de notre fédération est sans faille, que ses membres aux manettes, ne baissent pas les bras.

Qu'ils veulent rappeler que le « droit à réparation » est un devoir moral de l'État.

Qu'il ne saurait être question de leur refuser pour des motifs budgétaires et un nombre de bénéficiaires

impossible à chiffrer. !!!!

Que notre recensement s'impose...

Vous avez tous dans les mains le programme de la journée, je vais donner la parole à nos invités présents avant de passer à l'ordre du jour et au compte rendu d'activités de l'année par Madame DAYON, Secrétaire Générale.

Prise de parole de Monsieur VAN ROY, maire de Port-en-Bessin-Huppain,

Ravi de nous accueillir au sein de sa commune, nous informe de l'entretien, de la maintenance de sa ville, de sa culture historique et des projets intercommunaux de développement pour le tourisme et la pêche.

Suite à l'entretien avec Madame Le cornu concernant la complexité de l'association pour être reconnu et légitimé il est important de continuer nos revendications et de ne pas renoncer. Comme disait Léonard de Vinci : « Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est fixé un but n'en change pas. »

Prise de parole de Madame Mélanie LEPOULTIER -Vice-Présidente du Conseil Départemental du Calvados.

Fière et satisfaite de ce Congrès proposé et préparé par Jacques Lecornu. Sachant qu'une grande partie de nos pupilles sont liés à la seconde guerre mondiale, mais actuellement il existe de nouveaux jeunes pupilles suite aux actes de terrorisme. Elle remercie notre association pour le travail que nous faisons et nous informe que le Calvados est très ancré dans la mémoire essentielle du littoral du Département du Calvados est largement diffusée dans les Collèges.

Prise de parole de Monsieur Patrick GOMONT - Maire de Bayeux et Vice-Président du Conseil Régional du Calvados :

Petit fils d'un Pupille de la Nation de la guerre de 1914, le Maire de Bayeux est très heureux d'assister à notre premier Congrès. La petite ville de Bayeux qui fut une première ville libérée lors du débarquement a eu la chance de ne pas avoir été bombardée ni dégradée, elle fut la ville-hôpital de l'époque recevant toutes les victimes civiles ainsi que les réfugiés des autres villes.

Il invoque le Brexit risquant de provoquer des problèmes aux pêcheurs de la Région.

Il souhaite la bienvenue en Normandie à tous les adhérents venus des autres régions de la France et apprécie le fait de permettre aux collégiens de connaître, grâce aux interventions des pupilles, la mémoire de l'histoire concernant la guerre et la paix.

Il nous souhaite un très bon Congrès partagé avec Monsieur Hervé Morin Président de la Région Normandie.

Prise de parole de la Présidente Anne CHALONS, remerciant tous les élus et demandant le passage à l'ordre du jour comprenant :

- 1- le rapport d'activité présenté par Madame Claude DAYON - Secrétaire Générale -
 - 2- le rapport de mémoire présenté par Madame Christiane DORMOIS - Présidente de la délégation du Doubs et Vice-Présidente Nationale.
 - 3- le rapport des démarches effectuées par la FNAPOG de Madame Marie-Louise LORENZON, présentée par Madame Véronique LECORNU.
 - 4- le rapport de notre Webmaster Henri PATUREL
 - 5- le rapport de Monsieur Serge CLAY- Responsable du fichier National.
- Suite à tous ces comptes-rendus, Madame la Présidente demande le vote à main levée des rapports d'activités de l'ensemble des interventions :

VOTE :

CONTRE 0

ABSTENTION 0
UNANIMITE 100%

Suite au rapport Financier du Trésorier National sur la gestion 2019 et du rapport du Censeur aux comptes, la Présidente demande le vote à main levée pour la gestion financière.

VOTE :
CONTRE 0
ABSTENTION 0
UNANIMITE 100%

Après la présentation du budget prévisionnel 2020 par le Trésorier Henri PATUREL la Présidente prend la Parole afin de proposer la même cotisation que 2019 soit 20 euros par adhérent et demande le vote à main levée pour le budget Prévisionnel ainsi que pour la cotisation 2020.

VOTE :
CONTRE 0
ABSTENTION 0
UNANIMITE 100%

et vote par l'Assemblée Générale :

Lecture du rapport moral de la Présidente Anne CHALONS

VOTE :
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
UNANIMITE : 100%

Nos travaux étant terminés avant le repas, la Présidente propose la lecture de la motion afin d'obtenir l'accord ou les propositions de rectification de cette motion.

Après la lecture de la motion la Présidente souhaite changer les mots : proposer et demander par : propose et demande en tant que forme.

Quelques questions sont posées :

1- le terme : "qui n'ont pas encore été indemnisés" devrait être mis.

2-Remarque de Michel SARLANDIE concernant une modification indiquant :

"demande qu'une commission soit mise en place dans un délai de réponse très bref, afin d'attribuer une indemnité de réparation à tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre par la loi de Georges CLEMENCEAU du 27 juillet 1917 prônant l'universalité de la reconnaissance de l'état pour l'ensemble des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre, loi dénaturée par les décrets 2000 et 2004 excluant une partie des Pupilles de la Nation e des Orphelins de Guerre pour une juste reconnaissance.

Cette commission réunirait des représentants du Gouvernement, des représentants des différentes associations de Pupilles de la nation et orphelins de guerre de tous les conflits, et de l'ONACVG, permettant ainsi une décision rapide."

3-Remarque de Gérard BIHOUISE : Tous les pupilles de la Nation ne sont pas tous orphelins de Guerre.

Demande à ce que nous écrivions : Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre. La réponse est que nous avons toujours écrit dans nos textes : Pupilles de la Nation ET Orphelins de Guerre.

Rectification de la motion et nouvelle lecture devant l'Assemblée Générale :

Suite à la lecture de la nouvelle motion l'Assemblée Générale a voté à main levée son accord à 100%

Présentation de la liste triennale des Membres du CA :

Suite à la lecture des membres du Conseil d'Administration National, Madame Jacqueline GELIOT, Secrétaire de Madame Jeanie MENOT, nous informe que cette délégation n'est pas celle des Pyrénées Atlantiques mais des Hautes Pyrénées. Madame MENOT étant un peu souffrante elle reste membre du Conseil d'Administration et Madame GELIOT propose de nommer Monsieur Pierre CAMY - Trésorier de cette délégation comme suppléant. Voir la nouvelle liste en annexe 7.

Après lecture de la nouvelle liste triennale des Membres du Conseil d'Administration, l'assemblée Générale vote par scrutin secret.

29 votants et 91 pouvoirs en accord unanime 100% pour ce nouveau CA.

Suite à l'accord de cette nouvelle liste, la Présidente demande l'interruption de la séance pour réunir les nouveaux membres du CA afin d'élire le Bureau National et le ou la Président(e) National(e.)

Etaient présents pour ce Conseil d'Administration :

Madame Anne CHALONS, Madame Christiane DORMOIS, Madame Odile LE HIR, Madame Claude DAYON, Monsieur Gérard BIHOUISE, Monsieur Henri PATUREL et Monsieur Serge CLAY.

Le résultat des élections a donné :

Présidente : Madame Anne CHALONS	6 OUI et 1 Abstention
1 ^{ère} Vice-Présidente : Madame Marie-Louise LORENZON	7 OUI
2 ^{ème} Vice-Présidente : Madame Christiane DORMOIS	6 OUI et 1 Abstention
Trésorier : Monsieur Henri PATUREL	6 OUI et 1 abstention
Secrétaire Générale : Claude DAYON	6 OUI et 1 abstention

Suite à la réunion du CA, Madame la Présidente a annoncé à l'Assemblée Générale les résultats de l'élection du Bureau National lequel a été très applaudi.

Questions diverses :

A la demande des questions diverses aucune question n'ayant été posée la clôture de la réunion a eu lieu à 12h.15.

Claude DAYON
Secrétaire Générale

Anne CHALONS
Présidente Nationale

